

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2021, dans les académies de LIMOGES et ORLEANS-TOURS.

Le président de l'Université de TOURS,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES, NANTES, ORLEANS-TOURS, POITIERS et RENNES, au titre de l'année 2021 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2021, dans les académies de LIMOGES et ORLEANS-TOURS :

Monsieur L'HUILLIER Philippe, attaché d'administration de l'état, président, Université de Tours, Tours.

Monsieur BRUGGEMAN Jean-François, ingénieur de recherche de 2ème classe, expert, Université d'Angers, Angers.

Madame CORMENIER Linda, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur ANTHOON Eric, attaché principal d'administration de l'état, Université d'Orléans, Chartres.

Madame BAAH ACHEAMPONG Céline, attachée principale d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Limoges, Limoges.

Madame CRUZEL Elise, ingénieure d'études de classe normale, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur BOISSAVIT Bruno, conservateur général des bibliothèques, suppléant, Université de Tours, Tours.

Fait à *Tours*, le *11/6/2021*

Le Président
de l'Université de Tours,

A. Giacometti
Amaud GIACOMETTI